

La construction de ce local nécessite la création d'un **branchement au réseau d'eau potable.**

Deux entreprises ont été consultées :

- NARCY (Achères) 2 563.30 €HT
- SAUR (Nemours) 1 077.07 €HT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la SAUR pour l'exécution des travaux.

EGLISE

Pour mémoire le 20/11/2009, le Conseil Municipal avait retenu la proposition de l'entreprise REBEYROLLE pour l'exécution de travaux de mise aux normes de l'éclairage et de l'installation électrique de l'église (montant HT : 8 956.91 €).

Début 2010, le Conseil avait reporté l'exécution des travaux devant l'obligation de passer par un maître d'œuvre agréé pour tous les travaux de réhabilitation de cette église classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Monsieur PRIEUR a été retenu à cet effet le 21/05/2010 et après réunion avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le devis de Monsieur REBEYROLLE a été légèrement modifié : les travaux s'élèvent à 9 508.96 €HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- de confirmer le choix de l'entreprise REBEYROLLE
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des travaux d'entretien
- de demander une dérogation pour une exécution en urgence compte-tenu du rapport du SDIS

MAIRIE

Lors de sa réunion de travail du 4/02/2011, la Commission des Finances a donné son accord pour des travaux de création d'un faux plafond dans l'accueil de la mairie afin de réduire les dépenses de chauffage et améliorer le confort de cette pièce.

Deux entreprises ont été consultées pour les travaux de pose du plafond :

- C.I.R.A. (Ury) 1 552.00 €HT
- BEUVELET (Guercheville) 1 386.91 €HT

La peinture a été chiffrée à 412.80 €HT par l'entreprise ELDIN

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- de retenir les entreprises BEUVELET et ELDIN pour l'exécution des travaux
- de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Madame Aline QUINTON arrive à son terme le 31/03. Suite à la réunion de la commission du personnel de 12/12/2010, il lui a été proposé une prolongation de contrat à temps partiel jusqu'au 30/09/2011 ; Madame QUINTON n'a pas souhaité répondre favorablement à cette proposition compte-tenu de son souhait de trouver un emploi en C.D.I.

Monsieur le Maire rappelle que la commission du personnel avait donné un avis favorable au principe de ce contrat de 6 mois 20h/semaine pour couvrir les périodes de

- Facturation de l'eau – régie – rappels
- Fonctionnement du centre de loisirs printemps/été
- Congés annuels des 3 secrétaires titulaires

Le recrutement de ce 4^{ème} agent peut se faire aujourd'hui sous forme d'un Contrat Unique d'Insertion, contrat qui permet à la commune de bénéficier d'une aide substantielle de l'Etat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature d'un CUI du 4 avril au 6 octobre 2011 et décide de rémunérer cet agent 10 € brut de l'heure

La commission de recrutement composée Mesdames LEDY, LE MER et PIEL recevra les candidats le vendredi 25 mars à partir de 16 h.

PLACES PUBLIQUES

En commission des finances, il a été demandé un inventaire des voies communales et rurales de la commune afin d'identifier exactement le linéaire de ces voies.

Pour ce faire, les tableaux officiels de classement ont été repris.

Ces tableaux datent de 1961 avec une mise à jour en 1977 pour intégrer les voies du Domaine Defontaine et ils présentent les catégories suivantes :

- voies communales à caractères de chemin
- voies communales à caractère de rue
- voies communales à caractère de place publique

Il est constaté qu'aucune place publique n'est inventoriée et il est proposé de régulariser la situation. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'inscription sur les tableaux de classement des places suivantes :

- Place de l'église
- Place du Général de Gaulle
- Place du Marchais
- Place de la mairie

Les panneaux de signalisation seront achetés et installés en conséquence.

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

ABRI-VOYAGEURS

Une demande a été déposée auprès du Conseil Général pour l'agrandissement de l'abri voyageur de la rue de la Libération qui est trop petit pour abriter tous les enfants qui attendent leur car scolaire tous les matins.

FINANCES

Notre demandes de subvention auprès du P.N.R.G.F. a été acceptée pour les travaux d'aménagement du parvis de l'église

FETE DE LA SAINT JEAN

- Feu d'artifice : l'artificier de l'an passé (PYRO PARTY) fera une proposition le 21/2
- Accord est donné pour la location de 2 jeux gonflables par Monsieur JOURDELAT pour un montant de 1 100 €TTC (toboggan + parcours aventure – prestation incluant surveillance et alimentation électrique)
- Organisation de la restauration en cours

TOURISME EQUESTRE

Le P.N.R.G.F. a mis en place le balisage sur les sentiers concernés.

INTERCOMMUNALITE

Il est à craindre que le projet d'intercommunalité au niveau du canton n'aboutisse pas du fait des réticences à s'engager de la part de certaines communes. Réunion des maires et des délégués le 3/03.

PLANNING REUNIONS & MANIFESTATIONS

MARS	Mercredi 2	20h30	Commission Embellissement
	Vendredi 11	20h30	Commission des finances
	Vendredi 18	20h30	Commission des finances
	Vendredi 25	14h30	Commission Accessibilité
		16h00	Commission Recrutement
		20h30	Conseil Municipal
	Samedi 26	10h00	C.C.A.S
		11h30	Caisse des Ecoles
		Après Midi	Bourse aux plants
MAI	Du 1 ^{er} au 8		Salon de printemps
	Vendredi 13	20h30	Conseil Municipal
	Dimanche 15	12h30	Banquet des Anciens
JUIN	Samedi 18		Fête de la Saint Jean
	Vendredi 24		Fête de l'école
JUILLET	Vendredi 1er	20h30	Conseil Municipal

La séance est levée à 22h15